CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 29 666 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts affichait un encours de dette de 19,9 M€, soit 670 € par habitant, une épargne brute égale à 34,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3 ans.

Dette par habitant
670 €
19,9 M€ au total

Capacité de désendettement
3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
34,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
418 € / hab.
12,4 M€ au total

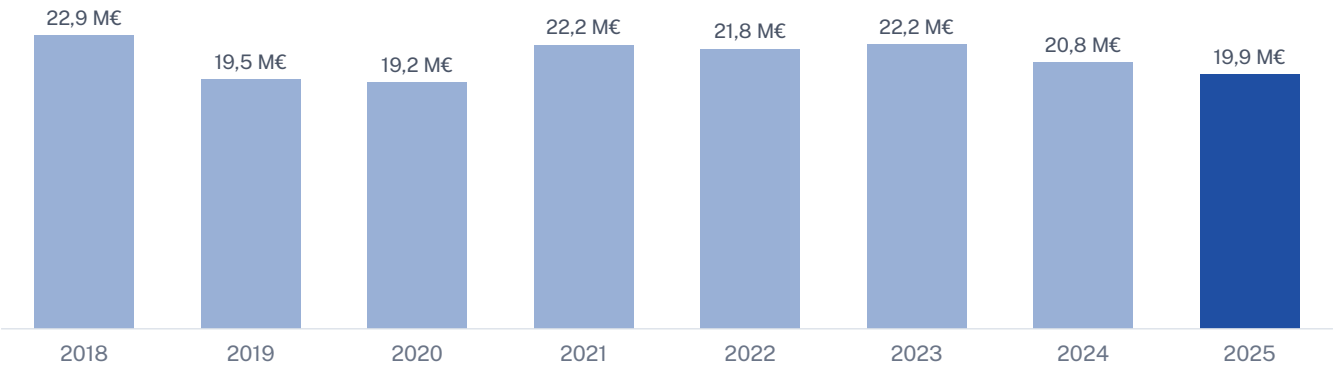
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	418 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	38,3 %	160 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	34,8 %	223 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	670 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	174 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-7 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 22,9 M€ en 2018 à 19,9 M€ en 2025 (-13,2 %). Valeur la plus basse : 19,2 M€ en 2020.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	22,9 M€	29,8 %	6,1 ans	7,4 M€
2019	19,5 M€	42,2 %	3,1 ans	4,7 M€
2020	19,2 M€	34,4 %	3,9 ans	4,4 M€
2021	22,2 M€	38,5 %	3,6 ans	7,8 M€
2022	21,8 M€	40,1 %	3 ans	8,7 M€
2023	22,2 M€	33,5 %	3,9 ans	3,5 M€
2024	20,8 M€	32 %	3,5 ans	4,7 M€
2025	19,9 M€	34,8 %	3 ans	5,2 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,6 M€ pour 11 projets
Part du coût des projets payée par l'État	22,2 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	110 k€ pour 3 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Renovation energetique des locaux de la communaute de communes	345 937 €
2025	DSIL	Creation d'une decheterie sur la commune de chavagnes en paillers	221 524 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.